



Déclaration préalable - CAPA des SAENES

Rennes le 9 juin 2020

Le SGEN-CFDT remercie l'Administration pour le travail préparatoire à cette instance et pour la transmission des documents le 28 mai dernier.

C'est la première année de CAPA sans mouvement et le SGEN CFDT réitère son regret de limiter les attributions des CAP au seul recours en supprimant leurs avis préalables. Cette instance importante permettait de garantir une transparence aux personnels. Il sera donc plus difficile de les rassurer et d'expliquer les situations, ce qui risque d'engendrer des ambiances néfastes.

Cette année, la crise sanitaire a en plus accentué le manque de lisibilité du mouvement.

Nous venons de vivre une période de confinement difficile car imposée rapidement sans temps de réflexion, ni de concertation.

Le SGEN CFDT se félicitait l'an dernier de l'arrivée du télétravail, réelle avancée dans l'académie de Rennes. Cette crise sanitaire aura montré que le télétravail est réalisable pour certains services et les collègues qui ont réussi à assurer leurs missions.

Nous espérons que ce mode de travail alliant continuité de service et qualité de vie au travail sera plus largement proposé et élargi pour les services où cela est possible.

A l'inverse le télétravail a pu avoir lieu dans des conditions très particulières générant de l'anxiété notamment pour les collègues devant s'organiser dans la cellule familiale.

Dans les services de gestion des EPLE, le manque d'outils et de logiciels adaptés a rendu la tâche compliquée. Il a fallu s'organiser et trouver des solutions afin de permettre la continuité des missions.

Malgré l'investissement des personnels, la charge de travail dans les services et les EPLE explose aujourd'hui. Les personnels font face à un manque de visibilité et d'éléments nécessaires à la conclusion des opérations, ce qui entraîne des retards supplémentaires et occasionne du stress et la crainte de ne pouvoir achever les tâches avant les congés d'été.

Sans compter l'aspect budgétaire car les petits établissements auront du mal à faire face à toutes les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire.

Nous voulions aussi souligner le manque de communication durant le confinement, s'agissant du report ou des modifications des épreuves des concours, surtout pour les concours internes. Les communications faites ont surtout concerné les enseignants et les administratifs ont une nouvelle fois été un peu « laissé sur la touche ».

Dans ce contexte difficile, nous nous posons la question de primes exceptionnelles et de leur attribution à la fois aux personnels des services déconcentrés et en EPLE.

Je vous remercie de votre attention.

Caroline Bescond et Elena Fily

Commissaires paritaires Sgen-CFDT Bretagne

